Sénouillac
La lettre d'information

EDITION DE FÉVRIER 2019

L'édito de Gilles : L'adressage

Nous vous en avons informé à plusieurs reprises, une commission a travaillé d'arrache-pied sur ce difficile sujet car il faut choisir les noms des routes, qui soit à la fois pratiques, faciles à retenir, qui ne contiennent pas plus de 18 caractères, qui reflètent un peu le coin et surtout qui plaisent à celles et ceux qui habitent sur ce territoire C'est pour cela que la réunion publique nous a été très bénéfique.

Nous avons été largement aidés par le SIG de l'agglomération en la personne de Mme Florence JEAN (géomaticienne).

Les phases de dénomination et de numérotation sont maintenant terminées, il ne reste plus qu'à vérifier.

Nous vous accompagnerons pour la mise en place de vos changements d'adresse avec une permanence le samedi matin en mairie, mais il y a aussi des sites informatiques qui font le travail sans compter la poste qui met à disposition des cartons pré-timbrés pour avertir l'ensemble des organismes ou autres.

Pour l'instant ne faites rien nous vous donnerons le tempo.

A la Une : Le Broyeur

Vous l'avez peut être vu !!

Utilisé cet hiver, le projet broyeur de déchets verts communaux a été relancé avec la commande par la communauté d'agglomération d'un broyeur auprès de Costes Verts Loisirs situé à Gaillac.

Il s'agit d'une expérimentation dans le cadre du territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, proposé aux communes les plus éloignées d'une déchèterie

Actu du mois :

> Ramassage des collectes des bouchons en plastiques et des cartouches d'encre domestiques le mercredi 20 février ;

> Recrutement de l'animatrice jeunesse et de la nouvelle directrice adjointe de l'ALAE (cf partie « le coin des jeunes ») ;

> La réunion d'échange du mercredi 6 février a rassemblé une quarantaine d'administrés et a permis de mettre en commun des idées. Le cahier des doléances reste à disposition à la mairie pour les attentes à faire remonter au niveau national.

Bon à Savoir :

➢ Suppression du 1ier acompte de Février pour les impôts : depuis le 1er janvier 2019 et la mise en place du prélèvement à la source (PAS), le paiement par acompte concerne uniquement les travailleurs indépendants et certains agriculteurs.
Les acomptes sont prélevés directement sur votre compte bancaire à partir du 15 janvier (ou du 15 février si vous avez choisi le prélèvement trimestriel) ;

➢ Les travaux du centre bourg ont occasionné une perturbation du réseau d'eau rapidement rétabli.

Point sur les travaux du centre bourg

Afin de permettre la réalisation de travaux de réhabilitation
du réseau A.E.P et Électrique,
le stationnement et la circulation seront interdits

A partir du 28 janvier 2019 et pendant une durée d'environ un mois :

- **Place du Vieux Pressoir**

et

- **Rue de la Caminade**

A compter du 4 février 2019 et pendant une durée d'environ un mois :

- **Avenue des Vignes**
- **La D 21 du carrefour des « Mazelles » jusqu'au village.**

Merci de bien vouloir garer votre véhicule sur les places (église ou mairie).
Une déviation sera mise en place.
Merci de votre compréhension et veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée.

Du côté du conseil municipal

Vous trouverez ci-dessous la liste des sujets abordés lors du dernier conseil qui a eu lieu le Jeudi 24 Janvier 2019.

Vous pouvez aussi retrouver les comptes rendus détaillés sur le site de la mairie www.senouillac.fr ou directement en mairie.

Attention : Le compte rendu du conseil municipal ne devient officiel qu'après validation du conseil qui suit, toute analyse ou interprétation fallacieuse reste de la responsabilité de son auteur.

- Délibérations :
  - Demande de Subvention DETR pour la ruine De la Cruz ;
  - Demande de Subvention Agglo et Région sur le projet photovoltaïque ;
  - Demande d'aide réhabilitation assainissement du réseau route de Laval.

- Comptes rendus de réunions, des différentes commissions et sujets divers :
  - Vote de l'agglo du premier PEC (Projet Educatif Communautaire) ;
  - Recrutement au niveau du bassin de vie d'une directrice adjointe à l'ALAE (cf. partie jeune) ;
  - Formation premiers secours ;
  - Examen du budget 2018 et préparation du budget 2019 par la commission finances ;
  - La commission association a sollicité les associations afin de déposer leur demandes de subventions avant le 28 février ;
  - La commission voirie va aussi démarrer ses réunions à compter du 31 janvier ;
  - Elagage des arbres de la place et des micocouliers (cf. « A la Une ») ;
  - Fin des travaux de recensement des tombes en état d'abandon ;
  - Début des travaux de l'aménagement du centre bourg le 28 janvier ;
  - Toujours en attente de l'acte pour le logement « CARRIE », devis de travaux en cours ;
  - Sollicitation de la famille REIMBOLD pour l'achat d'une petite partie de la place à Mauriac ;
  - Etude de piste de financement auprès de la Région et du Département pour la restauration du lavoir à Mauriac ;
  - Débat national.

Prochain conseil municipal : Jeudi 21 Février 2019 à 20h30

Le coin des jeunes

Rubrique dédiée à nos jeunes : leurs réalisations, leurs témoignages, articles de leurs choix…
À vous de nous faire passer vos « papiers » et/ou photos à mairiesenouillac@wanadoo.fr.

Recrutement au sein de l'ALAE multi site

Nous vous en parlions le mois dernier, 2 embauches :

- Pauline CILICI : Directrice adjointe de l'ALAE et directrice de l'association des Elfes des Vignes ;
- Aurélie ASSENS : Animatrice jeunesse. Elle aura en charge les projets jeunes pour les - de 17 ans (cadre réglementaire CAF) et avec les enfants dès la classe des CM.

Le projet en cours d'un local pour les jeunes

Le local de l'ancienne poste a été mis à disposition à des jeunes de plus de 16 ans sur les premières semaines de janvier.

Le lieu est un essai provisoire le temps de trouver ou créer un local plus adapté. Le but final est que ce local soit utilisable et utilisé par l'ensemble des jeunes du village dans les conditions décrites ci-dessous sans exclusivité :

1) Animatrice jeunesse avec et pour les jeunes de la tranche 11/17 ans dans le cadre de l'ALAE multi site ;

2) Les jeunes administrés de Sénouillac né.e.s de 2002 à 1997 pour cette année ;

Le coup d'« essai » a dû s'arrêter le temps de la mise au point d'un fonctionnement garant de sécurité et responsabilité.

Le conseil municipal est majoritairement pour la poursuite du projet, donc la commission jeunesse travaille sur le « comment » surtout pour les « grands ».

En effet, pour les plus jeunes la réflexion sera partagée avec Romain SEILLER et Aurélie ASSENS dans le cadre des projets sur le bassin du multi site.

Du côté de l'école

Le carnaval de l'école se prépare…

Report du thème sur les réseaux sociaux faute du peu de retours : alors n'hésitez pas !!

Les petites infos sympas

Le jeu de Nico :

Q N T C N G I E T Z Q D V X E O K H S N N Y B I T E M M C H C N E N V J U S P P I U F E M K G L X U O O R T V I E G U T O B E S C L K C S M B G K V H T U O E I S U R B V E C V L C L T I T O O N N R J A A A A R Z Y U U T A L T L G M U A E C Y I M E I V A O E P U H C O G A O S G E L Z R O S N G G N V E G F F I N	Le vingt, ne sera plus sur la bouteille. Il hache menu-menu. Coupe arboricole. Perturbée au centre. Ne pue pas du Québec. Vous ne l'avez toujours pas trouvé. N'a pas lieu qu'à la Toussaint. Elle allie géo et math. Pas global pour les jeunes. On y court pour les courses. A demander à temps. On vous le donnera.

Les Chiens de Sénouillac épisode 2

(BD construite à partir d'images libres de droit à usage sans but commercial provenant de www.pixabay.com)

De belles initiatives locale

Jour de Marché

Fin d'année 2018, les Sénouillacois ont pu se rendre compte que quelques panneaux bleus sont venus fleurir les entrées de notre village proposant une nouvelle activité.

Sous l'impulsion d'un groupe de quelques producteurs/commerçants et sous l'égérie de Cyril RECH, maraîcher à Sénouillac, la place de la mairie fut empruntée par des barnums et des camions ambulants après un accord municipal afin de proposer un rendez-vous hebdomadaire aux administré(e)s de notre commune. Très rapidement, grâce aux moyens de communication (essentiellement aux réseaux sociaux) un grand nombre de partages permirent de faire savoir qu'un nouveau rendez-vous était proposé. Malgré une initiative débutant durant la saison hivernale, celui-ci connait un franc succès avec une clientèle grandissante.

Bien difficile de passer des heures entières sur les places de villages à proposer différents produits locaux sans réellement connaitre un grand succès. Alors, leur est venue l'idée de partir à la conquête de nouveau territoire et afin de redonner également un dynamisme à notre village. A deux pas de l'école, pourquoi ne pas proposer aux parents d'élèves à partir de 16h30 et ce jusqu'à 19h, de pouvoir profiter de nos chers produits locaux ? Mais aussi aux ménagères habituées à aller faire leur marché dans les villages voisins et bien d'autres !! Un nouveau rendez-vous qui permet de cibler un large public de tout âge.

Nouveau lieu de rencontre, de partage, de convivialité, de discussions et d'échange, réunit autour de commerçants vous proposant des produits afin que vous puissiez réaliser vos entrées, plats, fromages et desserts.

Un commerce itinérant permettant aux administré(e)s de notre village, des produits de proximités sans faire trop de kilomètres ainsi qu'une facilité pour se garer.

Longue vie à leur initiative.

Une action citoyenne pour le fleurissement.

Depuis quelques mois, une équipe s'est constituée pour fleurir et égayer le village.

Trouvant le village terne et manquant de couleurs en attendant la réhabilitation des lieux, un groupe d'amis anglophones, habitants le bourg et avec l'aval de la mairie, fleurit les jardinières pour fêter le centenaire de la fin de la grande guerre grâce au don de notre maraicher horticulteur local Cyril RECH.

Puis, une fois les chrysanthèmes fanés, l'équipe s'est recomposée en plantant les pensées, lierres, skimmas, petits cyprès nains et autres bulbes de printemps en attendant qu'il arrive.

Une initiative citoyenne qui ne devrait pas s'arrêter en si bon chemin car d'autres actions devraient voir le jour…

Venez nous rejoindre en appelant au **06.12.64.13.26**.
N'hésitez pas car d'autres actions sont en perspectives, mais vous avez sûrement une idée qui vous trotte dans la tête.

Il y a toujours quelque chose à faire à Sénouillac !

- Jeudi 7 février : réunion mensuelle de 14h à 17h organisée par l'association Génération Mouvement ;
- Samedi 9 février : Loto à 20h30 à la salle des fêtes organisé par l'APE ;
- Dimanche 10 février : Messe à 10h30 à l'église St Pierre et repas chaud le midi organisé par l'association Génération Mouvement ;
- Jeudi 21 février : jeux ou cinéma de 14h à 17h organisé par l'association Génération Mouvement ;
- Dimanche 3 mars : Messe à 10h30 à l'église St Pierre ;
- Jeudi 7 mars : réunion mensuelle de 14h à 17h organisée par l'association Génération Mouvement ;
- Dimanche 10 mars : Messe à 10h30 à l'église St Pierre ;
- Samedi 16 mars : Poule Farcie organisée par le Comité Sénouillacois.

Tous les jeudis de 16h30 à 19h : marché sur la place : maraîcher, pizza, fromager, charcutier, … : informations auprès de Cyril RECH

Côté associations

- Le LUNDI : Zumba et Gym ;
- Le MARDI : 1 point c'est tout à 14h ; Yoga à 18h15 ; Théâtre à 20h ;
- Le MERCREDI : Qi gong (à la mairie au 2ième étage à 18h30) ;
- Le JEUDI : Gym et STEP ;
- Le VENDREDI :
  - Tarot : le 1er, 3ème et éventuellement 5ème du mois ;
  - Entraînement de quille au stade municipal.

Rappel

- Dépôt des dossiers de demande de subventions pour les associations, avant le 28 Février !!
- Le guide du Sénouillacois est en cours d'actualisation : n'hésitez pas à faire part en mairie de tout ajout ou suppression à faire concernant les associations, artisans, commerçants ou autre…